

221C0086
FR0004016921-OP030-R05

12 janvier 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.

BOUYGUES CONSTRUCTION

(Ex. compartiment des valeurs radiées de marchés réglementés)

Complément à D&I 220C5350 du 9 décembre 2020

Le 12 janvier 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société BOUYGUES CONSTRUCTION en réponse au projet d'offre publique de retrait déposé, le 9 décembre 2020, par Portzamparc (Groupe BNP Paribas), agissant pour le compte de la société anonyme Bouygues, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Eight Advisory, représenté par Mme Sophie Carles, mandaté le 6 novembre 2020 par le conseil d'administration de la société BOUYGUES CONSTRUCTION, comme expert indépendant, sur le fondement des dispositions de l'article 261-1 I, 1° et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de retrait, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société BOUYGUES CONSTRUCTION en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général. Il est précisé que l'Autorité des marchés financiers, dans sa séance du 10 novembre 2020, ne s'est pas opposée à la nomination de l'expert indépendant en application des dispositions de l'article 261-1-1 I et III du règlement général.